

Dominer n'est pas jouer

Un docteur en droit dans les tranchées

NICOLAS MARIOT

« Les camarades me pardonnent de n'être pas bâti tout à fait sur leur patron. Certains me considèrent comme une sorte de savant occupé à des besognes supérieures ; d'autres comme une sorte d'original que les affaires militaires laissent absolument indifférent ; d'autres enfin comme animé de bonne volonté et ne me faisant pas tirer l'oreille. Je ne dis pas qu'il n'y en ait point qui détestent ma "classe" et moi avec par généralisation, et qui ne soient bien aises de voir un bourgeois peiner avec eux ; mais ceux-ci doivent en être pour leurs frais en me voyant d'excellente humeur » [7/11/1915¹].

L'homme qui décrit ainsi à sa femme ses difficultés d'adaptation au monde des premières lignes s'appelle Jules Puech. Originaire d'un village du Tarn, Labastide-Rouairoux, il a 35 ans lorsque la guerre est déclarée. Issu de la bourgeoisie locale, il appartient à cette étroite fraction des jeunes gens de l'époque passés par le lycée (de Castres en ce qui le concerne) avant de poursuivre des études supérieures de droit (dans les facultés de Toulouse puis

de Paris)². C'est dans la capitale qu'il soutient en 1907 un doctorat consacré au « Proudhonisme dans l'Association internationale des travailleurs »³. Un an après avoir soutenu sa thèse, il a épousé Marie-Louise Milhau, de trois ans son aînée, jeune femme de la bourgeoisie protestante tarnaise comme lui. Bilingue en allemand grâce à une gouvernante venue d'outre-Rhin, mais aussi en anglais après un séjour en Grande Bretagne, elle a également poursuivi des études supérieures, obtenant

2. Les données biographiques concernant les Puech sont issues de R. Cazals, « L'intellectuel protestant était un couple : Jules et Marie-Louise Puech », *Bulletin de la Société d'histoire du protestantisme*, vol. 149/3, jui.-sept. 2003, p. 591-610 et *Lettres de réfugiés. Le réseau de Borieblanque. Des étrangères dans la France de Vichy*, Paris, Tallandier, 2004, préface de Michelle Perrot. La notice nécrologique de J. Puech, rédigée par Marguerite Thibert, est consultable dans la *Revue du Tarn*, 3^e série, n°10, juin 1958, p. 115-124.

3. Dans les dernières années de sa vie (il meurt en 1957), il sera l'un des éditeurs des œuvres complètes du théoricien. En 1925, il consacre un autre doctorat, ès lettres cette fois, à « La vie et l'œuvre de Flora Tristan » dont il est, aujourd'hui encore, reconnu comme un éminent spécialiste.

1. Les dates entre crochets renvoient à la correspondance entre Jules Puech et sa femme Marie-Louise. Elles sont en l'état conservées par la famille. Je remercie très sincèrement Rémy Cazals de m'avoir donné accès à leurs copies, et plus généralement de son aide précieuse, en précisant qu'il prépare actuellement l'édition de ce corpus majeur.

une licence d'allemand mais échouant à l'agrégation avant de partir, entre 1900 et 1908, enseigner la langue et la littérature française à l'université McGill de Montréal. Les nouveaux époux se sont installés dans la capitale ; ils partagent leur vie entre le 20 de la rue Soufflot, centre de leur activité intellectuelle, de nombreux voyages et la maison de maître et le domaine de Borieblanque dont Jules a hérité. Militant réformiste, membre de la Ligue des droits de l'Homme, de l'Union rationaliste et de la Société d'histoire de la révolution de 1848 (il en sera le vice-président en 1929), Jules est secrétaire du Bureau européen à Paris de la Dotation Carnegie pour la Paix internationale et cheville ouvrière de la revue du mouvement, *La Paix par le droit*⁴. Réformé pour raisons de santé, il n'a pas fait de service militaire, mais se porte volontaire pour le grand combat. C'est donc à sa demande qu'un nouveau conseil de révision le déclare finalement apte. Il est mobilisé au dépôt du 8^e régiment d'infanterie d'Avignon le 13 mars 1915, avant de rejoindre le front le 4 juillet suivant.

Le monde renversé des tranchées

De quelque côté que l'on approche sa trajectoire, Jules Puech semble bien cumuler tous les indices permettant de comprendre sa délicate intégration dans les rangs ordinaires de l'armée française⁵. Intellectuel aisé, pacifiste engagé volontaire dans la défense nationale, il se retrouve socialement isolé dans la troupe, pour ne pas dire totalement hors norme. En ce sens, son parcours guerrier peut

incarner un des aspects les plus connus du conflit : l'idée que la Grande Guerre a été non seulement un moment de brassage social rendu obligé par la promiscuité des tranchées, mais même un lieu d'inversion, au moins temporaire, de la domination sociale ordinaire. Suivons Jules au front pour tenter de vérifier jusqu'où la guerre a pu s'apparenter, pour lui au moins, à un renversement du monde.

C'est à coup sûr son étrangeté sociale, plus encore que ses difficultés physiques, qui expliquent son malaise. Certes, il éprouve durement les travaux de force imposés par l'organisation des premières lignes. À peine arrivé au front, il choisit de refuser l'aide de camarades qui lui proposent de porter le sac à sa place après avoir pu constater sa « grande difficulté à respirer » [4/7/1915]. Tout comme il maintient, on l'a vu, une « bonne humeur » de façade dans les difficultés. En toute occasion, le juriste s'efforce de prendre sur lui, « étant bien assez costaud jusqu'ici » écrit-il crânement à Marie-Louise [8/7/1915]. Et de fait, même lui finit par s'accoutumer à la charge physique imposée, et parfois mieux que d'autres de ses compagnons. Fin septembre 1915, après quatre mois passés « en secteur », Jules Puech écrit qu'il est désormais « très habitué au poids du sac et qu'il marche sans grande fatigue musculaire » [27/9/1915]. Après tout, bien d'autres soldats, et quelques fois des ruraux, ont souffert durement des conditions de vie sur le front. Trois jours plus tard il remarque, presque triomphant, qu'alors que d'autres semblent aller plus mal, lui reprend du poil de la bête en même temps que la tête de classe : « Gauthier a laissé pousser la barbe qu'il a assez grise, il a maigri, ses yeux se sont un peu encavés, il a vraiment assez mauvaise mine. Tu te rappelles qu'il paraissait pourtant assez solide et était plus bâti que moi. Et voilà ton nénon qui a

4. Rémi Fabre, « Un exemple de pacifisme juridique : Théodore Ruysen et le mouvement *La Paix par le Droit*, 1884-1950 », dans *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, n° 39, juillet-sept. 1993, p. 38-54.

5. Pour une perspective plus large, voir N. Mariot, *Tous unis dans la tranchée ? 1914-1918, les intellectuels découvrent le peuple*, Paris, Seuil, 2013.

une mine superbe et qui est le plus robuste de tous ; voilà ! » [1/10/1915].

On ne saurait donc établir un lien automatique entre origine sociale et plus ou moins grande adaptabilité à la dureté des premières lignes. Non, si Jules Puech est hors norme, c'est moins par sa faiblesse physique que parce qu'il ne maîtrise pas ou mal les savoir-faire manuels ou techniques requis par la guerre. De ce point de vue, les tranchées sont bien un moment, rare, d'inversion temporaire du sens ordinaire de la domination. Certes, le plus souvent, cette inversion ne va pas jusqu'à placer des hommes du peuple en position de donner des ordres : plus on s'élève dans la hiérarchie, et plus la probabilité d'en rencontrer devient faible. Pour autant, ceux des bourgeois qui, comme J. Puech, partent comme simples soldats, peuvent se retrouver à effectuer des corvées sous les ordres d'un caporal ou d'un sergent d'extraction sociale bien plus modeste qu'eux. Comme son homologue Henri Fauconnier, Jules aurait pu écrire à Marie-Louise : « je balaye sous les ordres d'un cantonnier. Quelle déchéance ». Ceci étant, ces situations restent relativement improbables, car même les premiers échelons de la hiérarchie (caporal, sergent surtout) sont, autant que possible, dévolus à des hommes capables de répondre aux exigences scripturaires de l'armée en termes de tenue des listes et des comptes de leur section (clercs de justice, employés, instituteurs, comptables notamment). En revanche, il est une situation à laquelle les bourgeois mobilisés dans le rang ne peuvent se soustraire : être sous le regard et, selon les cas, les conseils ou les moqueries des autres chaque fois qu'ils doivent agir de leurs mains. Car en ce sens, les tranchées sont un lieu où les principales qualités demandées aux poilus sont des capacités techniques de bricoleur. C'est d'abord sous cet angle que le front

représente pour eux un retournement du monde.

À plusieurs reprises, J. Puech témoigne ainsi de son embarras. À l'instar d'un Roland Dorgelès, il éprouve d'abord les pires difficultés à s'équiper correctement lorsque les fantassins doivent emporter sur leur dos le « fourniment » imposé. Comme d'autres « binoclards » venu des villes, il doit se reposer sur les yeux des ruraux, plus habitués à marcher dans l'obscurité, pour éviter de se perdre ou de chuter lors des marches de nuit : « Je me tenais derrière Sabatier tout le temps pour ne pas me perdre et je saisisais de temps à autre une courroie de son sac quand je n'y voyais plus » [18/7/1915]. Mais surtout il observe que, quels que soient ses efforts, il lui faut souvent se faire « pardonner d'être maladroit avec [s]a pelle et insuffisant avec [s]a pioche. » [31/7/1915]. Quelques jours plus tôt, le constat se faisait plus amer encore, témoignant d'une impuissance rageuse ou démotivée : « Je me sentais si inutilement immobilisé que je soupirais après n'importe quelle "embuscade" peut-être non dangereuse, mais au moins utile » [19/7/1915]. D'autres fois au contraire, il laisse place à des remarques attendries sur l'aide dont il fait l'objet. Alors qu'il doit monter des créneaux de tranchées, il fait certes remarquer à sa femme que « décidément, [il n'est] pas très doué », mais s'empresse toutefois d'ajouter : « Les camarades très gentils n'ont pas "chiné" mon inaptitude, d'ailleurs je faisais toujours autant de travail que ceux d'entre eux animés de mauvaise volonté, et ils sont nombreux » [24/7/1915]. On le voit, la comparaison avec les autres est constante, et Jules tente aussi souvent que possible de relativiser ses difficultés en soulignant les manquements observables chez ses compagnons. C'est de nouveau le cas le 16 août, lorsqu'il raconte que sa compagnie a été réveillée

aux aurores avec pour mission de fabriquer quinze chevaux de frise par groupe de sept hommes. Il commente alors, voulant de nouveau atténuer sa maladresse : « J'ai été dégoûté en prévoyant ma nullité dans ce genre d'exercice », avant d'ajouter aussitôt, « mais j'ai constaté avec un mélange de satisfaction et d'amertume que mes camarades ne s'entendaient pas plus que moi à ce travail ».

Tout à sa volonté de montrer à Marie-Louise qu'il n'est pas le seul en difficulté, notre héros exagère sans doute quelque peu la difficulté qu'ont les soldats mobilisés avec lui à s'adapter aux exigences du front. À la fin du même mois d'août 1915 en effet, il lui raconte une scène qui, une fois encore, montre qu'au moins certains des autres soldats savent anticiper les événements pour se prémunir contre les éléments. Pendant qu'il termine une lettre à sa femme, l'orage gronde, des éclairs strient le ciel : les hommes autour de lui débattent pour savoir s'il va éclater. Deux sergents pensent que non. Pendant ce temps, précise-t-il, « plusieurs de mes camarades, sentinelles avec moi jusqu'à minuit, se confectionnaient néanmoins des abris. » [29/8/1915]. La pluie finit par arriver : le docteur en droit n'a pas de toit.

Enfin et surtout, s'ajoute encore à l'adaptation à la vie d'une armée en campagne l'étrangeté sociale, celle qui faisait écrire à Jules, on s'en souvient, que certains le perçoivent comme un « original », ou plus simplement encore comme un « bourgeois détesté ». Sur ce plan, il est d'abord parmi ceux des hommes qui, comme les gradés, parlent plus souvent français que patois. Comme bien d'autres de ses homologues lettrés, Jules Puech est d'ailleurs dans une relation ambivalente faite de fascination autant que de répulsion vis-à-vis de l'omniprésence au front des langues locales. Ainsi s'il tient pour ses correspon-

dants de l'arrière un lexique émerveillé du vocabulaire argotique du « poilu », cela ne l'empêche pas, à l'occasion, de s'irriter : « Les propos de mes camarades sont la fin de tout et ce provençal incessant auquel s'ajoutent des patois variés est souverainement agaçant » [14/7/1915]. Sans surprise, la différence des langages représente alors un bon indice des écarts sociaux, en l'occurrence de la prudence sinon de la méfiance réciproque que se vouent le docteur en droit et ses compagnons de front : « J'ai fait partie de la corvée d'eau [...]. Je suis donc parti au crépuscule avec deux autres territoriaux dont l'un s'appelle Ségala et doit avoir dans les quarante ans. Ils ont causé surtout entre eux et en patois, je ne sais si je les intimidais ou si je les dégoûtais. Il m'a semblé que je ne leur étais pas antipathique notamment à un moment où je me suis entravé dans un fil de fer et où ils m'ont demandé si je ne m'étais pas fait mal » [21/7/1915].

Au-delà de la langue, J. Puech est aussi celui que l'on reconnaît à son aisance matérielle. À plusieurs reprises, il doit ainsi disputer gentiment celle à qui il adresse une lettre quotidienne parce qu'elle envoie trop et trop beau : « J'ai reçu hier la jolie pèlerine en caoutchouc que tu m'as envoyée. C'est bien joli tout cela, mais tu entoures ton nénon d'une atmosphère de luxe qui va le gonfler de vanité. Un camarade m'a dit : "Si tu meurs, je te la prends !", en parlant de ladite pèlerine. Voilà un des genres de plaisanteries » [26/7/1915]. Et ce n'est pas la seule fois où il doit dire non et refuser le colis. Ainsi cet autre cas où il explique que... « le hamac ne serait pas pratique outre l'envie qu'il provoquerait ; je ne sais pas où je le pendrais dans notre étrange étable » [4/8/1915].

Enfin Jules Puech est encore socialement hors norme dans l'oscillation constante qu'il s'impose entre un repli sur

soi dédaigneux autant que silencieux et des pulsions propagandistes ou professorales qu'il peine à réfréner.

D'un côté, le docteur en droit, tout en reconnaissant que ses compagnons sont « bons camarades » et qu'ils vivent en harmonie, regrette à intervalles réguliers leur manque de hauteur : « il n'y a pas chez eux les préoccupations d'un certain ordre que je me suis habitué à considérer comme partie intégrale de ma vie » [4/7/1915]. Dès lors, il va tout aussi régulièrement chercher à se constituer, comme d'autres intellectuels, son « petit coin » à l'écart (le « récantou » évoqué) où penser en silence : « J'ai passé un bon moment dans mon récantou ; tu sais que j'aime ces pauses dans un oratoire ; ici c'est essentiel car on est trop exclusivement entouré de gens "qui ne font pas raison" » [2/8/1915]. C'est dans ces occasions qu'il peut se reconforter dans le dialogue intérieur qu'il instaure avec des esprits dignes de sa stature : « La lecture d'Hervé et de Barrès m'a reconforté ; l'article de Barrès, hier et aujourd'hui, m'a fait plaisir, tant j'ai besoin d'entendre autre chose que l'expression du dégoût et de la lassitude » [15/7/1915]. Jules le reconnaît bien volontiers : alors que ses camarades d'infortune « se découragent » et « grognent » face à la perspective d'un second hiver aux tranchées, lui s'efforce de faire face « en pensant à mon mien cher nénon, à M. Renan, au père France, à toute la sainte idéologie idéaliste » [2/11/1915].

En d'autres occasions à l'inverse (mais c'est évidemment l'autre face de la même pièce), il avoue à sa femme qu'il est incapable de réfréner ses envies de prise de parole : « Ce soir, je me suis aperçu que je prêchais la guerre à outrance, mais je n'ai pu me retenir : il y a une trop énorme majorité de gens uniquement préoccupés de rentrer chez eux et, plus encore, de ne pas se faire trouer la peau » [23/3/1915]. En l'occur-

rence, l'efficacité du discours semble ne pas toujours être au rendez-vous, et sans doute est-ce, là aussi, une désagréable surprise pour ceux des intellectuels habitués à voir la force de leur verbe reconnue : « Ne conclus pas, mien cher nénon, que je cède au découragement ; je tâche au contraire de parler *pro patria*, l'écho est faible, on s'étonnait ce matin de ce que, ayant des oncles colonels, je ne me fusse pas tiré des pieds » [4/7/1915]. C'est que « les autres » ne comprennent pas cet homme étrange qui prêche l'engagement alors même qu'il aurait pu se dispenser de participer. Tout comme, quelques mois plus tard, ils ne comprendront pas plus qu'il refuse avec indignation le poste d'ordonnance d'officier, protégé mais indigne de son rang, qui semblait lui tendre les bras : « Avant de terminer, que je te dise qu'au rapport d'hier, on a demandé un protestant voulant être l'ordonnance de l'aumônier Gounelle qui a rang de capitaine ; plusieurs camarades s'étonnaient que je ne me propose pas (!!!) et Sabatier voulait rendre ses galons de caporal pour occuper cet emploi. Ceci te donne la mentalité générale » [9/7/1915].

À l'évidence, la mobilisation et l'arrivée en secteur représentent, pour l'intellectuel et le bourgeois Jules Puech, une difficile mise en cause de lui-même et de son statut. Pourtant, et c'est là l'un des aspects les plus surprenants de sa correspondance, il semble qu'il soit assez vite parvenu à éviter les corvées et à contourner les situations les plus dures physiquement et techniquement. En quelque sorte, les préventions égalitaires du républicain progressiste tombent avec le temps, l'intégration dans le groupe, mais aussi la reconnaissance par les autres, ses homologues comme les gradés, de son statut hors norme. C'est à observer ce « retour au naturel » de la domination que je voudrais consacrer les pages qui suivent. Car d'une certaine manière, c'est sans doute cette

rapide réapparition des rapports sociaux du monde civil qui constitue le phénomène le plus troublant de l'expérience sociale des tranchées.

Retrouver son rang ?

On peut décrire ce mouvement de recouvrement par Jules Puech de son statut social en montrant que ses propres efforts le conduisent à être progressivement reconnu comme tel, tant par les autres soldats que par la hiérarchie militaire.

D'abord, le fantassin Puech paye de sa personne pour s'attirer les bonnes grâces de ses compagnons. Comme bien d'autres de ses homologues lettrés, il tente de se fondre dans la masse en participant activement et volontairement aux impératifs du service : « j'ai fait partie de la corvée d'eau, voulant d'une part me remuer un peu, d'autre part me laver à la fontaine et enfin faire quelque chose d'utile puisque mes aptitudes ne me permettent pas de servir beaucoup dans les travaux de tranchées » [21/7/1915]. Ensuite et surtout, Jules accepte de ne pas rester trop en retrait et, par exemple, de discuter, avant de se coucher, avec ses proches compagnons Salvan, Sabatier et Auber : « de tout, de travaux, de mariage, de la guerre, du devoir d'être ici, etc. », ou encore de se rendre, avec eux, à la représentation d'une pièce de théâtre jouée à « Palace Poilu », bien qu'elle soit du genre « mauvais Labiche ». Bien sûr cet engagement dans les espaces de sociabilité des tranchées n'est jamais dénué d'arrière-plans et autres jugements moraux en termes de légitimité culturelle. À la suite d'échanges avec ses compagnons, il écrit : « la classe bourgeoise a rudement à faire pour éduquer un peu le prolétariat au point de vue des sentiments et des idées » [9/7/1915] ; et un mois plus tard : « Que d'éducation à refaire ! Si j'arrive à tirer sincèrement les conclusions

des enseignements que je retire de ce séjour, si je puis en faire quelque chose d'utile à autrui, j'estimerai que je suis pardonnable de ne pas avoir su manier assez bien la pelle et la pioche pour la patrie » [2/8/1915]. Après la pièce, Jules ne peut s'empêcher de conclure : « Le public riait avec une stupidité qui m'a impressionné » [9/11/1915].

Des verdicts sociaux envoyés à sa femme donc, mais à la suite d'échanges et de dialogues bien réels avec les autres soldats du rang. Petit à petit, Jules, sans doute encouragé par son intégration dans le groupe, prend de l'assurance et use de sa maîtrise de la parole pour en imposer. Début septembre, le docteur en droit profite de la vantardise d'un soldat « grande gueule » pour tenter de faire passer un message éducatif aux hommes de l'escouade, probablement en humiliant le vantard au passage. Ils ont compris, ajoute-t-il sans que l'on sache précisément ce qui le conduit à proclamer semblable succès :

« Déjeuner, et après déjeuner, attention !... je me suis "engueulé" avec Guyon, la pauvre brute illettrée dont je t'ai parlé, et d'une manière qui a fait sensation. Ce fut une engueulade patriotique, un raisonnement lucide ponctué de solides injures pour plaider la cause de la défense à outrance, de la nécessité de verser l'or à la B. de Fr. et de n'en pas envoyer aux prisonniers. Ce pauvre Guyon m'a servi surtout à exposer les idées devant les autres qui m'ont fortement approuvé et surtout compris. Lui-même est un imbécile de la race des imbéciles bavards, égoïstes et cherchant toujours à faire le moins possible. Il a été servi ! » [10/9/1915].

Cette « engueulade » n'est d'ailleurs pas la dernière. Quelques semaines plus tard, J. Puech prend parti, insultes à l'appui, dans une scène de moquerie collective, prenant la défense de l'homme objet des sarcasmes :

« Hier soir en sortant de la salle de lecture, je n'ai pu comme je l'aurais voulu écrire et lire en paix longtemps une fois couché car, avant ce coucher, a régné dans la chambrée une certaine agitation autour de mon voisin, le caporal Sauze à qui on monte des bateaux ; je me suis même attiré des menaces du brancardier Baud, avec qui je suis cependant très bien, parce que je les ai traités d'abrutis, de bêtes, etc. C'est ce mot de "bête" qui l'a vexé ; je lui ai répondu très calmement que je ne voulais pas le fâcher et que je ne demandais pas mieux que de ne pas le qualifier de la sorte s'il voulait bien prouver par sa conduite que cette épithète ne lui convenait pas » [10/11/1915].

En participant ainsi à réguler voire réglementer la vie du groupe, J. Puech s'est manifestement vu reconnaître un statut à part, au moins par certains de ses compagnons. Lui-même a progressivement accepté d'abandonner ses préventions égalitaires. Début novembre 1915, on le retrouve ainsi à discuter réforme sociale... en pleine position de domination, autrement dit avec un homme qui, concrètement, accepte de travailler pour lui : « J'avais comme pelleur le Charentais Carteau avec qui j'ai pas mal causé, notamment des laiteries coopératives de son pays » [9/11/1915].

On ne sait pas précisément quel type d'échanges, matériels ou symboliques, s'était mis en place entre le « pelleur Carteau » et le docteur Puech pour que le premier accepte de se mettre au service du second. Mais il n'est évidemment pas impossible que ce dernier ait trouvé un accord pour rémunérer l'aide apportée. Dans un courrier datant du lendemain de l'arrivée sur le front, il explique par exemple qu'il tente, régulièrement, de « faire quelque chose pour eux » : « je parle pour eux quand il y a quelque chose à

demander et j'écris » [5/7/1915]. Ce faisant, le docteur en droit est distingué comme celui qui peut et sait s'adresser à l'autorité. Preuve en est, on va le voir, que celle-ci, en retour, l'écoute. Évidemment ce statut hors norme montre aussi que lorsqu'ils veulent faire plus et mieux que de simplement participer, les intellectuels se retrouvent face à un cercle, vertueux ou vicieux, où leur engagement « en personne » est aussi, par la force des choses, une réaffirmation de leur différence.

Dans d'autres lettres, Jules écrit avoir également offert, plus trivialement, un peu de vin ou des boîtes de sardines aux autres soldats. Aussi modestes qu'ils puissent paraître, ces cadeaux ne doivent pas être jugés négligeables au regard de certaines situations. Jules évoque ainsi le cas d'un charpentier de son escouade, Salvy, avec lequel il entretient des liens non dénués d'ambiguïté. Celui-ci, explique-t-il, « [l]e soigne d'une façon touchante ». Il s'occupe notamment de rouler la paillasse du docteur en droit au matin, l'étend le soir, et la couvre de couvertures « pour le cas où je ne rentrerais pas », explique Puech à sa femme. L'homme est manifestement nécessaire. Jules explique que le charpentier a perdu une pièce de quarante sous (2 francs, soit plus d'un mois de solde) et ajoute : « je pense qu'il n'en avait guère plus, car il a proposé à Saladini de lui vendre son couteau 10 sous (0,5 F) ». Le troisième soldat refuse le couteau mais donne les dix sous. Jules, à qui l'histoire est racontée, lui propose les quarante sous : « si tu les retrouves, tu me les rendras ». Il se met à l'écart. Quand tout le monde doit s'équiper pour partir, Salvy l'appelle : « tout l'équipement était prêt, par ses soins, et il me l'a passé de son mieux » [25/3/1915].

L'anecdote est doublement intéressante. D'abord la perte des quarante sous montre la grande pauvreté du charpentier et, en

creux, à quel point les soldes des gradés, ou l'aisance financière de certains hommes du rang, pouvaient représenter pour la plupart des soldats une petite fortune, bien suffisante en tout cas pour s'acheter leurs services. Ensuite, elle illustre justement combien, dans la relation entre les deux hommes, la frontière est floue entre une situation amicale d'entraide et l'installation d'un lien de dépendance dans laquelle la gentillesse du « pauvre diable » est, lentement mais sûrement, rémunérée à un taux largement indolore par l'intellectuel.

De fait, si Jules Puech est ainsi parvenu à s'assurer les bonnes grâces de ses disciples des tranchées, c'est aussi parce qu'il a réussi à s'attirer les faveurs de la hiérarchie. Il s'est vu reconnaître le statut d'un quasi gradé, ou d'un encadrant officieux, mais a surtout obtenu de se voir accepter comme tel par la troupe, sans doute parce qu'il a su être un simili chef aussi proche que bienveillant.

Cette reconnaissance et cet usage des « qualités sociales » du juriste par l'administration se mettent en place très tôt, alors que le bataillon est encore en manœuvres d'apprentissage du métier de soldat au dépôt régimentaire près d'Avignon. Jules a endossé l'uniforme à la mi-mars 1915. Un peu plus d'un mois plus tard, à la fin du mois d'avril, il est déjà appelé par son caporal à prendre la direction d'une « corvée de nettoyage ». C'est le troisième jour consécutif qu'il est ainsi « distingué » par la hiérarchie, après qu'il a été désigné instructeur puis aide-caporal au tir. Mis mal à l'aise par cette officieuse promotion, emplí d'un sentiment de culpabilité allant croissant, le juriste se perd alors en explications dans la lettre qu'il écrit à sa femme. Il oscille entre justification de la situation eu égard à sa maladresse manuelle (« c'est peut-être mieux ainsi, et puisqu'un doit diriger, peut-être ferais-je moins bien

qu'un autre si je mettais plus directement la main à la pâte ») et exposé des regrets moraux : « Comment veux-tu qu'un esprit mal disposé veuille croire à l'égalité démocratique. Remarque qu'avant-hier et hier je me suis beaucoup plus fatigué que les camarades, mais je n'en avais pas moins des attributions de supérieur, et c'est cela qui n'a jamais l'air égal ». Surtout, il avance une raison supplémentaire à son embarras. L'expérience vécue à trente-six ans aux armées n'est que la réitération des privilèges qui lui étaient naturellement reconnus, fils du patron local, au long de sa scolarité : « Je suis un peu gêné quand on me donne ainsi des rôles un peu favorisés ou qui, surtout, paraissent favorisés à mes camarades. Cela me rappelle toujours la laïque quand mes petits d'ouvriers me disaient : *lou mestré t'espargno* » [21/4/1915]. Le maître t'épargne, aux tranchées comme auparavant dans la cour d'école.

De fait, Jules va devoir accepter sa condition dominante parce que la hiérarchie s'évertue à faire appel à lui, n'ayant que faire de ses scrupules égalitaristes. Un jour de mai, il se retrouve une fois encore désigné par ses supérieurs pour diriger une corvée de déchargement de matériel. Même s'il lui était possible de simplement contrôler les résultats de la mission, il précise qu'il a tenu à accompagner les quatre hommes durant toute la manœuvre. De nouveau, l'embarras de la situation est patent. Au sens propre du terme, Jules ne sait pas où se mettre : « Si je me mets à travailler avec les autres, je sortirai de ma fonction, et si je me pose en surveillant je m'ennuierai et manquerai de tact. Je me suis réfugié sur un olivier à l'écart » [1/5/1915]. Force est pour lui de reconnaître l'évidence : « On n'est que trop porté à penser qu'une loi fatale dût me créer, à moi civil privilégié, une situation militaire privilégiée de même ». Manifestement toujours mal à

l'aise, il se défend alors auprès de sa femme de tout favoritisme. Bien au contraire, s'efforce-t-il encore d'expliquer le lendemain, ce sont ses compagnons issus du peuple qui disent avoir vu en lui les qualités du bon chef : « Ne crois pas cependant que les envieux cabalent ; on s'amuse de me voir très bon garçon, et Galinier, le cordonnier de Graulhet qui est l'un des plus gentils, exprimait le vœu, l'autre jour, que je fusse nommé sergent et affecté à l'escouade de mes camarades actuels » [2/5/1915]. On retrouve, sous ses mots, les mécanismes permettant de comprendre comment cette position dominante a pu être reconnue et acceptée jusque dans les rangs ordinaires.

Et il faut encore ajouter que les scrupules moraux du républicain sont finalement de peu de poids face à son *habitus* de bon élève appliquant scrupuleusement les consignes. Si la hiérarchie continue à faire appel à ses services, c'est aussi parce qu'il ne peut s'empêcher de « faire comme il faut ». Toujours en caserne, Jules Puech est sollicité par le caporal à l'occasion du cours théorique. Heureux de voir ses qualités et spécialités (la conférence de La Haye) reconnues, il se plie de bonne grâce à la demande :

« “Puech, vous qui êtes habitué à parler, faites-nous une théorie sur quelque chose, sur la Belgique, si vous voulez. – Je puis vous parler du service des places. – Non, parlez-nous de la conférence de La Haye”. Et me voilà faisant officiellement œuvre de propagandiste, en service commandé. J'ai tâché que ce ne fût pas vain et que ce fût clair ; je ne parlais qu'aux 15 ou 20 types de mon escouade présents » [3/5/1915].

Le départ pour le front et la guerre « en vrai » semblent momentanément réactiver les préventions initiales. En quelque sorte « privé de corvée » sur décision d'autorité, Jules est mal à l'aise parce qu'il sait sans doute que la position de favori du prince

sera plus difficile à assumer à l'abord des tranchées que dans l'arrière pays avignonnais. Mais comme à son habitude désormais, il résout la contradiction en surenchérissant dans « l'exemple à donner » :

« On a commandé en corvée un certain nombre d'hommes et je n'ai pas été compris parmi eux. J'ai eu l'impression que Verdier me sautait exprès, et Salvan me dit ce soir qu'il l'a entendu dire à l'adjudant Cornet que c'était idiot de coller une pioche entre les mains d'un monsieur docteur en droit. Il y a du vrai, mais c'est humiliant et puis cela crée des scrupules agaçants qui ont le tort de flatter une inclination fort naturelle vers l'embuscade. Ce qui est sûr, c'est qu'hier on a pu voir que je ne me faisais pas prier et c'est, pour le moment, la seule chose que je puisse faire : donner l'exemple » [25/7/1915].

Désormais il ne déviara plus de sa ligne de conduite toute d'enthousiasme guerrier, au point que le docteur en droit passe pour un supplétif zélé auprès de l'encadrement de proximité. Montrer l'exemple, c'est aussi, désormais, faire la leçon et encourager les autres :

« Réveillé vers 4 heures et demie, je suis allé avec quelques hommes de mon escouade dont Salvan, travailler pour le génie : on travaille aux abris de bombardement. Les spécialistes arrachent la terre et nous la transportons dans des paniers. Là, du moins, je suis à la hauteur et je fais autant qu'un autre, ce qui est l'essentiel. Mais c'est un peu fatigant comme tu peux penser. Mais, à force de m'intituler “remonteur de moral”, tu n'as pas idée de l'entraîn que j'ai et que je communique à mes camarades. Le caporal qui nous dirigeait en était épaté, je crois » [3/9/1915].

Deux mois plus tard, il tente encore d'obtenir le soutien de ses compagnons plantons pour aller demander l'instauration de « conférences aux soldats ».

Évidemment c'est à « ceux de son espèce » qu'elles seraient confiées : « on aurait les éléments pour en faire une par semaine, il y a bien certainement une demi-douzaine de docteurs en droit ou licenciés ès lettres qui pourraient parler ½ heure devant les esprits simples que sont les militaires au front. Ce n'est pas à moi à lancer l'idée, on croirait que je veux me poser et je n'ai pas le talent qui justifierait cette prétention » [25/10/1915].

À cette date, il semble que le docteur en droit ait fini par se rendre à l'évidence : si l'on reconnaît de tous côtés ses qualités, n'est-ce pas, finalement, qu'il doit s'estimer prédisposé à exercer les fonctions d'encadrement ? À plusieurs reprises une fois installé au front, il confesse avoir « gaffé en ne préparant pas le plus petit examen pour être casé sous-lieutenant ou aspirant » [9/10/1915]. Pourquoi ces regrets ? La raison tient notamment à ce que le salarié de la Dotation Carnegie estime qu'il eût excellé dans le rôle. Encore au dépôt en mai 1915, il avait déjà été mis à contribution par ses supérieurs pour faire à leur place « la théorie sur les marques de respect, la façon de remettre un pli, etc. ». Loin de traîner des pieds, il s'était prêté volontiers à l'exercice et avait montré combien il était un élève appliqué, prêt à mobiliser ses compétences au service de la discipline, et bien meilleur en tout cas que l'inattentif boulanger qui l'écoutait faire la leçon : « Cela m'a assez amusé d'ailleurs et l'un de mes auditeurs m'a demandé si j'avais étudié ça. Or il l'avait entendu une demi-douzaine de fois comme moi et aurait dû le savoir de même (c'est Rouanet, originaire de Brassac, boulanger à Narbonne ou dans le Narbonnais, brave garçon, mais qui se plaint toujours) » [2/5/1915]. Quelques mois plus tard, cette fois au front, il juge toujours qu'un grade eût été utile pour parler aux hommes malgré, la précision est

importante, son peu de goût affiché pour l'exercice. C'est que, Jules n'en doute pas, il est de son devoir de prendre le monde à bras le corps : « On pourrait beaucoup y remédier en sachant parler aux hommes. On n'y entend rien. Ce sont des “hommes faits” pour la plupart, il y aurait beaucoup à tirer d'eux en ne leur parlant pas comme à des enfants [...]. Moi que tu sais détester le discours en public, je sens que je saurais leur faire une fois par semaine un petit discours dont ils retireraient courage et bonne humeur. Je ne puis que dans mon entourage immédiat prêcher d'exemple et dire quelques mots à l'occasion ; mais j'ai peut-être raté mon devoir en ne m'arrangeant pas pour être officier » [21/8/1915].

Les quelques mois de guerre vécus par Jules Puech et ses compagnons montrent à quel point le front a pu représenter le moment obligé d'un puissant brassage social. Ils soulignent aussi combien il est délicat de glisser du registre du brassage à celui de l'union ou de l'osmose. Parce que le juriste est parti dans le rang et n'avait pas les ressources du grade pour s'imposer, son parcours guerrier met en exergue avec d'autant plus de force la dimension proprement sociale de la domination. Même sans galon, il est reconnu, en haut comme en bas, parmi ceux qui savent et peuvent en imposer. ■